



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 23 juillet 2020 de 10h00 à 12h15

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Daniel Viard.

Absents excusés : Nicole Gaüzère, Lydie Krause, Claire Lasserre, Véronique Peron.

Invitée : Marie Fajardo.

1. Approbation du procès-verbal du C.A du 2 juin 2020 :

Le CA décide d'approuver le CR de la dernière réunion à l'unanimité des présents.

2. Point comptable :

Conséquence de l'arrêt des activités, le résultat réel n'est pas conforme au prévisionnel : 4244 € de dépenses non réalisées, 1320 € d'indemnités d'activité partielle encaissées et subvention EVS 2020 versée en totalité (23000 €). Le solde bancaire à fin juin est de 34 000 €, au lieu de 15 000 € prévus. Ce niveau de trésorerie sera progressivement réduit pour le reste de 2020 sachant que nous n'attendons plus de subventions importantes avant mars 2021 et que les recettes des adhérents sont incertaines pour l'automne 2020.

3. Organisation de l'AG (*) :

Date prévue : 11 septembre 2020 à 18 h au foyer de Foissac s'il est disponible. Il faut prévoir qu'une partie des adhérents participent par visioconférence (Jim et Yves). Il n'y aura pas de repas.

4. Journée des inscriptions (*) :

Date prévue : 12 septembre 2020. Pour limiter l'afflux des adhérents, un formulaire permettant l'inscription à distance va être mis sur le site. Un certain nombre d'exemplaires papier seront mis à disposition lors de l'AG. Pas de saisie écran le jour J.

5. Programme d'automne (*) :

Date de reprise : 21 septembre 2020, sauf pour la poterie (octobre) et le CLAS (après la Toussaint).

- **Activités hebdo.** Deux animatrices ont été trouvées pour l'éveil musical (Virginie Bécamel) et les arts plastiques (Valérie Mary). Toutes deux seront prestataires de service, pour le compte des leurs associations respectives : *Calame Alen* et *Les Petites Mains*.
Jim Cluchey présente un tableau récapitulant les activités, leurs horaires et leur coût, en examinant plusieurs scénarios de remplissage des activités (l'évolution de la crise sanitaire induit beaucoup d'incertitudes).
Un débat s'engage sur le tarif des activités enfants, qui est volontairement maintenu à un bas niveau (80€/an). Faut-il l'augmenter ? Un vote est réalisé et il est décidé de maintenir le tarif de 80€ pour la saison prochaine à 5 voix contre 3. Mais le niveau du tarif devra être rediscuté.
- **Activités hebdo non rémunérées** : elles restent identiques à la saison passée. Concernant la rando, il y a une réticence sur celles du vendredi (distanciation + transport). Un essai sera réalisé le vendredi 18 septembre. Les randos à la journée du mardi ne posent pas autant de problème car elles réunissent moins de 10 personnes ; un programme est en cours d'élaboration et 8 dates ont déjà été choisies. Le rdv sera donné au départ, pas de masque exigé et un flacon de gel hydroalcoolique sera mis à disposition. La question se pose de la suppression de la cotisation rando, mais n'est pas mise au vote.
- **Activités ponctuelles** : il est décidé d'attendre la rentrée pour statuer.
- **Lettre de l'Aphyllanthe** : Thérèse va transmettre une ébauche par mail, en indiquant les activités hebdo prévues, ainsi que celles des vacances scolaires, mais sans annoncer de dates pour les activités ponctuelles. Il est convenu que Thérèse notera dans la lettre que les activités enfants sont payées en grande partie par



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 23 juillet 2020 de 10h00 à 12h15

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

les subventions.

6. Dossier FDVA (fonctionnement) – affectation des fonds :

L'attribution d'une subvention de 2500€ a été confirmée, à utiliser sur 2020 (effet rétroactif depuis janvier). Un tour de table est fait concernant son utilisation. Des membres du CA plébiscitent : café + animation, expositions, gratuité d'activités pour les enfants en période de vacances scolaires.

7. Dossier CAF (investissement) :

Toujours en attente de la confirmation officielle de la CAF, la subvention se monterait à ce qui a été demandé pour l'équipement de la bibliothèque (5883,26€), l'Aphyllanthe et la mairie devant chacune verser 1000€ et faire l'avance de trésorerie. L'affectation de 1000 € des fonds propres de l'association à ces investissements est confirmé par 5 voix et 3 abstentions. Compte-tenu du nombre d'absents, il est décidé de demander à ces derniers de statuer par mail sur le sujet afin de dégager un consensus plus significatif.

8. Expérience réseau social :

Toujours dans l'optique d'une meilleure visibilité de l'association auprès des non-adhérents, Jim Cluchey présente *Mastodon*, un réseau social privé et très contrôlé (inscription sur invitation, blocage des contenus ou personnes indésirables, aucun pistage ni publicité commerciale, pas de manipulation algorithmique des fils d'actualité, pas de transmission d'informations aux courtiers de données), qui pourrait servir de vitrine. Il est en phase de test depuis quelques temps et l'idée serait d'étendre ce test aux membres du CA, aux adhérents et aux résidents locaux. L'Association abandonne l'idée de se servir de Facebook, et pourra, si cet essai est concluant, supprimer les forums du site de l'Aphyllanthe.

9. Ouverture de la bibliothèque au retour de congés de Marie mi-août :

Il est décidé à l'unanimité de conserver un seul jour d'ouverture (mercredi 9h-12h et 14h-18h) jusqu'à la journée des inscriptions.

10. Questions et autres sujets :

- Paiement des heures supplémentaires de Marie avec la subvention FDVA ? Oui à l'unanimité.
- Quid de la convention DLL/mairie concernant la bibliothèque ? Ce n'est pas la priorité du conseil municipal nouvellement élu, qui doit s'installer. De son côté, la DLL a été très ralentie par le confinement. Les discussions reprendront à la rentrée.

10. Date du prochain CA :

Jeudi 27 août à 10h00 sur Zoom.

() Toutes les décisions concernant le programme de l'automne sont sujettes à d'importants aléas en raison de la crise sanitaire en cours. Le bureau et le CA reconnaissent que ces décisions peuvent être remises en question à tout moment.*